



Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 février 2017

à 10h00.

Sur convocation du 17 février 2017

Présents : Christophe MONOT Maire; Francis BORNOT 3^{ème} Adjoint ; Raynald STOERCKEL 1^{er} Adjoint; Antoine MUNOZ ; Laetitia GORIUS ; Christine BANET ; Joël THILLIEZ; Elisabeth LACROIX

Absents : Anne VERPEAUX 2^{ème} Adjoint; a donné pouvoir à Christine BANET
Catherine CHAPUIS a donné pouvoir à Laetitia GORIUS
Frédéric CARLOT a donné pouvoir à Francis BORNOT
Philippe PROST
Eric DEBUISSON

Secrétaire de séance : Christine BANET

Lecture du compte-rendu du 28 janvier 2017 par Laetitia GORIUS. Approuvé à l'unanimité.

1) Délibération groupement de commande voirie COVATI :

Concernant les travaux de la rue de l'Eglise, le conseil municipal donne mandat à la Covati pour la réalisation des travaux de voirie 2017.

Les conseillers appelés à voter acceptent à l'unanimité

2) Délibération amortissement des travaux SICECO :

Afin d'amortir les montants d'investissement des travaux du SICECO, il est nécessaire d'en fixer la durée par délibération. Concernant le changement des lampadaires de la commune les travaux seront amortis sur 5 ans et pour l'enfouissement des réseaux sur 10 ans.

Les conseillers appelés à voter acceptent à l'unanimité

3) Délibération autorisation règlement des heures supplémentaires :

Mr le maire propose d'autoriser le règlement des heures supplémentaires à raison de 25 heures par mois pour les agents titulaires ou leur récupération en jours de congés.

Les conseillers appelés à voter acceptent à l'unanimité

4) Délibération autorisation acte administratif :

Suite au rachat de la salle des fêtes à la commune d'Epagny, un acte administratif doit être établi afin de régulariser l'acquisition et permettre la vente d'une partie du mur à Monsieur Lambert.

Les conseillers appelés à voter acceptent à l'unanimité

5) Question diverses :

- Lecture faite par Francis Bornot d'un courrier annonçant la « probable » fermeture de la classe d'athlétisme du collège Paul Fort à Is/Tille suite au départ en retraite de Mr Donnat. Le conseil municipal représenté par Christophe Monot enverra un courrier à la rectrice d'académie pour lui faire part de son désaccord concernant cette décision au même titre que messieurs Darphin Maire d'Is/Tille et Baudry, Président de la covati.
- Litige entre Mr Graeffly et son voisin M Roussilhe concernant son permis de construire. La mairie a deux mois pour répondre au recours gracieux de M Graeffly. Une réponse lui sera envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Demande de l'Espace Jeunes pour que Mr Thomas Schneider puisse bénéficier d'un bureau personnel afin de pouvoir recevoir les familles en toute discrétion. Francis Bornot doit rencontrer Thomas Schneider prochainement pour trouver une solution.
- Prochain conseil municipal le lundi 27 mars à 20h30 (vote du budget)

Fin de séance à 11heures